

Etape 2

Prévoir min. 2 personnes pour réguler le trafic et sécuriser le passage des bus TL. Garantir l'accès à la parcelle de la rue du Centre 4

Dévier les piétons sur le trottoir opposé

Prévoir min. 2 personnes pour réguler le trafic et sécuriser le passage des bus TL. Garantir l'accès à la parcelle de la rue du Centre 4

Dévier les piétons sur le trottoir opposé

Etape 1, dès le
24.08.2026

Prévoir une personne pour
sécuriser la traversée piétonne
durant cette étape. Garantir
l'accès à l'arrêt de bus et à la
parcelle de la rue du Centre 8.



